

BREVET DES COLLEGES



Série **Générale**

Épreuve :

**HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EDUCATION
CIVIQUE**

Session de juin 2015

Durée de l'épreuve : 2 heures

Coefficient : 2

PROPOSITION DE CORRIGÉ

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)

I. QUESTIONS (7 points)

1. A quel siècle paraît l'Encyclopédie ? Citez un aspect de l'Ancien Régime qu'elle remet en cause. (2 pts)

L'*Encyclopédie*, œuvre collective en plusieurs tomes, est écrite sous la direction de Diderot et d'Alembert. Elle paraît au XVIII^e siècle, donc sous l'Ancien régime, plus précisément dans les années 1750-1760. Parmi les aspects de l'Ancien Régime qu'elle remet en cause, on peut citer, au choix : l'autorité de l'Eglise, qui limite la liberté scientifique, la liberté d'expression, et exerce une tutelle paralysante sur les activités intellectuelles ; la monarchie absolue de droit divin (alors incarnée par le roi Louis XV) ; les privilèges des deux premiers ordres qui sont le clergé et la noblesse.

2. Dans les cadres prévus ci-dessous (3 points) :

Identifiez le droit politique évoqué dans ces deux images. Dans les deux cas, on voit un citoyen (un homme à gauche, une femme à droite) mettre un bulletin de vote dans une urne électorale ; le droit exercé est le droit de suffrage, autrement appelé droit de vote.

Sous les deux images, précisez en quelle année les hommes, puis les femmes ont obtenu ce droit. Image de gauche : 1848 (II^e République). Image de droite : 1944 (mais les femmes doivent attendre 1945 pour voter effectivement).

3. Indiquez deux caractéristiques du régime nazi. (2 points)

1. Ce régime est très répressif envers ses opposants, réels ou supposés. Ces opposants sont traqués par une police politique redoutable : la Gestapo ; ils sont emprisonnés dans des camps de concentration, le premier étant Dachau, ouvert dès mars 1933. Les juifs sont les principales victimes de la terreur nazie, jusqu'à leur extermination durant la Seconde Guerre mondiale.

2. Le régime déploie une propagande continue pour mieux contrôler la société, avec usage de la radio, de défilés de masse (notamment à Nuremberg) ; cette propagande sert notamment à alimenter le culte de la personnalité de *Führer* : Adolf Hitler.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points) : La chanson des loisirs, 1936.

1. En quelle année cette chanson a-t-elle été composée ?

Elle est composée en 1936.

2. Précisez quelle alliance politique remporte les élections législatives cette année-là en France.

Il s'agit du Front populaire, alliance de gauche rassemblant (notamment) le Parti communiste, la SFIO (Parti socialiste) et le parti radical. Cette alliance a été constituée un an plus tôt.

3. Dans quel état d'esprit sont les ouvriers des usines à ce moment-là ? Justifiez votre réponse en citant deux expressions du texte.

Les ouvriers, au lendemain des élections qui voient la victoire du Front Populaire, sont marqués par la joie et l'espoir. L'extrait de la chanson contient trois fois le même passage : « la fin est meilleure ». Cette certitude s'oppose à la situation antérieure, également évoquée au premier paragraphe (noter la triple répétition privative de « sans », qui renvoie aussi à l'absence de « sens ». A contrario, le mot liberté, associé au Front populaire, est cité deux fois.

4. A l'aide de ce document et de vos connaissances, indiquez deux mesures sociales prises par le gouvernement.

La liberté évoquée est très concrète : celle de pouvoir avoir des loisirs grâce aux « quarante heures » : une loi baisse à effet à 40 h la durée légale hebdomadaire de travail, le temps ainsi libéré devant être consacré aux loisirs, que le nouveau gouvernement prend aussi en charge (Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat aux sports et aux loisirs). Par ailleurs, la formule « bel été » renvoie aux premiers congés payés : le Front populaire octroie en effet aux salariés deux semaines de congés payés. On peut évoquer aussi les hausses de salaires (Accords Matignon signés entre représentants des salariés et des patrons le 8 juin).

DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)

I- QUESTIONS

1) Sur la carte, localisez et nommez :

- **une capitale située dans la mégalopole européenne ;**

Au choix, la mégalopole étant ici entourée : Londres, Amsterdam, Bruxelles, Luxembourg (capitale de l'Etat du même nom).

- **deux pays membres de l'Union européenne ;**

Les pays membres de l'Union sont ici repérés par leurs capitales. On a le choix parmi les vingt-huit pays membres ; pour faire original : Malte (Ile au sud de la Sicile), la Croatie (dernier entrant, au sud de la Hongrie).

- **un océan ou une mer.**

Le choix est vaste, du plus facile (Océan Atlantique à l'Ouest, mer Méditerranée au sud) au plus original (Mer Adriatique, bordée par la Croatie, l'Italie avec Venise !).

2) Dans un développement construit, décrivez et expliquez le poids et le rayonnement de Paris en France et dans le monde. (5 points)

A l'échelle de la France : Paris concentre les sièges des multinationales (CBD de La Défense), les grandes écoles et pôles de recherche (Plateau de Saclay-Orsay), les pouvoirs politiques, les institutions et lieux culturels (Louvre...). Elle est par ailleurs le point de jonction des lignes ferroviaires, aériennes et des autoroutes. Cette situation renvoie à une tradition ancienne de centralisation du pouvoir politique, de la culture, des activités économiques innovantes dans la capitale.

A l'échelle mondiale, Paris, incarnation de la France, jouit depuis longtemps d'un grand prestige culturel et artistique. C'est aussi la première destination touristique mondiale ainsi que la première ville de congrès internationaux. Plus de 180 Etats y sont représentés (ambassades et consulats).

C'est par ailleurs une « ville mondiale » ; cela signifie qu'elle exerce des fonctions de commandement économique et financier à l'échelle mondiale (Multinationales comme Total, Areva, Carrefour), mais aussi qu'elle est un hub aéroportuaire majeur avec l'aéroport de Roissy, secondé par Orly. Le projet de « Grand Paris » vise à rester dans la catégorie des villes mondiales de premier rang (appelées villes globales), par exemple en reliant Paris au port du Havre, équipé pour la conteneurisation.

II- TRAVAIL SUR DOCUMENT

1) D'après le texte, citez pour cette aire urbaine :

- un espace qui gagne des habitants : les communes périphériques, c'est-à-dire proche (plus ou moins) de la ville, mais qui n'en font pas partie.

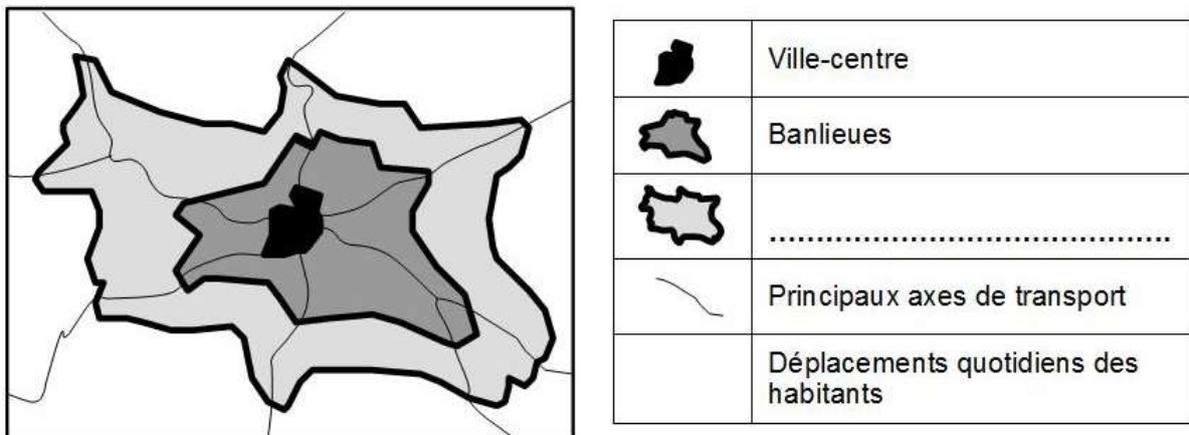
- un espace qui perd des habitants : la commune d'Angoulême elle-même (sans doute plus spécifiquement le centre-ville).

2) Dans le texte, relevez deux raisons qui expliquent la périurbanisation.

1^{ère} raison évoquée : un meilleur cadre de vie. Les communes périurbaines ne sont pas entièrement urbanisées : on y trouve encore des espaces ruraux, la pollution y est moindre, l'espace domestique disponible plus grand (texte oppose la maison individuelles périurbaine aux logements collectifs du centre).

2^{ème} raison : une fiscalité locale moins lourde.

3) Tâche cartographique (2 points) : A l'aide du texte et de vos connaissances, complétez la légende ; reportez sur le schéma les déplacements quotidiens des habitants.



Dans la légende : indication manquante dans la colonne de droite : Espace périurbain ; dans la colonne de gauche : tracer proprement et à la règle une flèche à double sens (déplacement = figuré cartographique linéaire).

Sur le schéma : flèche doit relier le centre aux banlieues et à l'espace périurbain. Doit être à double sens pour traduire les mouvements pendulaires : domicile-travail le matin, travail-domicile le soir. Il s'agit toutefois d'un schéma théorique : il peut exister des pôles d'emploi au sein de l'espace périurbain.

4) A l'aide du texte et de vos connaissances, décrivez une conséquence de la périurbanisation.

On peut développer une des trois conséquences suivantes : la croissance démographique et la tertiarisation des communes périurbaines ; la saturation des axes de transports routiers du fait des mouvements pendulaires quotidiens entre centre-ville et périphéries (d'où pollution) ; l'essor de modes de transports durable, collectifs (on peut développer ici l'exemple d'un des innombrables réseaux de tramways existant) ou individuels (véhicule électrique et covoiturage, mentionnés dans le texte).

TROISIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (10 points)

I- QUESTIONS

1. Entourez le symbole républicain visible sur les trois photographies. (0,5 point)

Drapeau tricolore, symbole de la Nation et de la République.

2. Définissez, dans les cadres ci-dessous, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. (2 points)

Pouvoir législatif : pouvoir de voter les lois, exercé conjointement en France par l'Assemblée nationale et le Sénat.

Pouvoir exécutif : pouvoir de faire appliquer les lois par des textes réglementaires comme les décrets. En France, le « pouvoir exécutif » est cependant beaucoup plus, car c'est lui qui prépare et propose la plupart des lois examinées par le Parlement.

3. Reliez par une flèche chaque bâtiment officiel de la République française au pouvoir qui lui correspond. (1,5 point)

Elysée : pouvoir exécutif.

Palais Bourbon (assemblée nationale) et Palais du Luxembourg (Sénat) : pouvoir législatif.

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

1. Avec qui Régis Debray dialogue-t-il ? Quel est le thème de leur discussion ?

Il dialogue avec sa fille (du moins en théorie), comme l'indique le titre de l'ouvrage ; cette forme dialoguée et familière a été choisie pour plaire à un lectorat jeune, qu'il s'agit d'éduquer à la citoyenneté. R. Debray et sa famille discutent de la différence habiter, vivre en France et être citoyen, c'est-à-dire avoir des droits politiques ; par le vote, les citoyens expriment la souveraineté nationale, en continuité avec la Révolution française.

2. Pourquoi Régis Debray peut-il dire à son interlocutrice qu'elle fait partie de la « population » et non du « peuple souverain » ?

La fille de R. Debray, étant encore mineure (17 ans), ne dispose pas d'une pleine citoyenneté, et à ce titre ne fait pas partie du « peuple souverain » (voir réponse 1).

3. Complétez les cases ci-dessous à l'aide du document. Indiquez les trois catégories de droits évoqués par l'auteur, ainsi qu'un exemple illustrant chacun d'eux.

Droits civils : par exemple se marier, témoigner en justice.

Droits sociaux : par exemple, être protégé par le droit du travail, et pouvoir élire ceux qui font respecter ce droit (conseils des prud'hommes).

Droits politiques : droit d'être élu ou électeur, réservés aux citoyens (mais les citoyens de l'Union européenne peuvent néanmoins voter aux élections européennes et municipales).

4. D'après le document et vos connaissances, comment nomme-t-on les membres du « peuple souverain » ?

Ce sont les citoyens, mot d'origine latine, mais qui renvoie historiquement à la cité grecque (Athènes) et à la Révolution française.